



**COMITE DE PROGRAMMATION LEADER  
REUNION DU 25 JANVIER-2016 – MORESTEL**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

<b>Présents :</b>	
<b>NOM Prénom</b>	<b>Organisme</b>
BONNARD Olivier	Président CC Pays des Couleurs – Conseiller régional
BRENIER Jean Yves	CC Isle Crémieu
DE GERMINY Bertrand	VALFOR
GAUTRONNEAU Yvan	CLD Boucle du Rhône en Dauphiné
GENTAZ Murielle	Lo Parvi
GIROUD Christian	CC Pays des Couleurs
LABRUNE Eliane	Chambre d'Agriculture / OT de Crémieu
LAVESVRE Maurice	Office de tourisme Morestel et sa région
LEMAILLE Denis	ACABRED
LOUVET Didier	CC Pays des Couleurs
MANSIAUX André	CLD Boucle du Rhône en Dauphiné
MOLINA Adolphe	CC Isle Crémieu
MOYNE BRESSAND Alain	Député – Chef de projet local
SAUVONNET Jean Louis	Initiative Nord Isère
<b>Invités :</b>	
CLEUX Vincent	Animateur LEADER - Symbord
GOETHALS Sébastien	Directeur – Territoire HRD - Département
PELORCE DIETRICH Yolène	Chargé de mission DADR – Région Auvergne Rhône Alpes
<b>Excusés :</b> Mmes MERLE et MORTON, M. RIVAL	

**Ordre du jour :**

- 1- Conventonnement LEADER : retour du travail des 4 groupes projets
  - 2- Proposition de grille de sélection
  - 3- Proposition de règlement intérieur LEADER
- Questions diverses

## 1- Conventonnement LEADER : retour du travail des 4 groupes projets

La prochaine étape est l'élaboration de la convention entre le territoire (SYMBORD), l'autorité de gestion (la Région Auvergne-Rhône-Alpes) et l'organisme payeur (l'ASP) pour la mise en œuvre du programme sur les 5 prochaines années (2016-2020).

### → Principes LEADER

- Transparence : taux aides publiques – règles présentes dans les fiches actions
- Non-discrimination
- Contrôlabilité
- Fiabilité juridique

### → Des recommandations techniques pour cette nouvelle phase :

#### → Travail à conduire sur les fiches actions détaillées :

- Modalités de sélection des projets : grilles, notes
- Critères d'éligibilité des actions (bénéficiaires, types de dépenses...)  
= simple, clair, précis, objectif et mesurable - Oui/Non,
- Recherche de cofinancement (contreparties nationales / CPN)
- Plus-value du programme LEADER

#### ❖ Méthodologie proposée :

### → Cadrage des fiches actions par « groupes projets »

### → Objectifs de ces groupes :

Préciser chaque fiche action, identifier les maîtres d'ouvrage, les projets potentiels...

### → Des référents « groupes projets » issus du comité de programmation

- FA 1 : Positionnement du territoire *A. Molina / A. Mansiaux*
- FA 2 + 3 : Agriculture et filières *D. Louvet / Y. Gautronneau*
- FA 4 : Economie de proximité *C. Giroud / D. Lemaille*
- FA 5 : Tourisme *J-Y Brenier / M. Lavesvre*

### → Composition des groupes projets : public/privé, sur la base du volontariat 10-15 personnes maximum

### → Calendrier : novembre 2015 à juin 2016

Conventionnement au plus tôt en juin 2016

Les référents des 4 groupes présentent l'avancée de leurs réflexions :

1- <b>Identité et promotion du territoire</b> : A. MOLINA / A. MANSIAUX	10/12 – 18/01
---	---------------

Contexte fusion 3 EPCI 01/01/2017. LEADER outil déclinaison

Actions à concentrer sur 2 premières années pour mettre en place les outils.

1- Un **plan de communication** sera élaboré durant l'année 2016 par les commissions des 3 EPCI. Il concernera les cibles interne et externe au territoire.

LEADER permettra de décliner ce plan de communication du futur EPCI dans des actions diverses : édition, signalisation, site internet...

Bénéficiaires : CC fusionné

2- Soutien à des **évènementiels** en lien direct avec le territoire :

ex : ViaRhôna, Congrès des maires, Culture...

Bénéficiaires : CC fusionné

3- Participation éventuelle aux actions de communication territoriales menées par d'autres -acteurs :

Chambres ? Acabred ? INI ? CLD ? CT BRD

Qui utilise l'image de marque/identité du nouveau territoire ?

Respect obligatoire de la nouvelle charte graphique

A voir avec les 3 autres groupes projets

Dépenses : Prestations communication. Etude

Bénéficiaires : associations à l'échelle du territoire LEADER

Taux de subvention publique : 80%

2- Agriculture/Forêt/Environnement : D. LOUVET/Y. GAUTRONNEAU 07/12 - 19/01
---

### Fiche 2 : Produire durablement

- **Agroécologie/Agriculture à triple performance (économique, écologique, sociale)**, projet TERRAE2 : inventaire spatialisé, changement de pratiques, transfert de compétence, communication... Lien PAEC
- **Irrigation** Grandes Cultures (et maraichères) **pour des exploitations entrées dans une démarche de transition Agroécologique** : Système de filtration pour récupérer l'eau du Rhône (en lien avec la CNR) pour privilégier des pratiques alternatives à l'aspersion
- **Agroforesterie**, valorisation des haies et des bandes boisées sur les terres agricoles
- Valorisation des **matières organiques** (plantes invasives récoltées, boues de STEP, déchets alimentaires...) via la **méthanisation** et par une **démarche territoriale** : Etude d'opportunité, de gisement, de faisabilité.

Dépenses : Etudes (faisabilité, opportunité), conception/maitrise d'œuvre, supports communication, site internet, animation, formation, aide à l'investissement ou à l'équipement

Bénéficiaires : EPCI, Associations loi 1901, groupement d'agriculteurs

### Fiche 3 : Filières

Gestion de Filières sur la production-transformation et vente en proximité (Engagement Cop21).

Développement circuits courts, intermédiaires et agriculture du milieu

- **Viande bovine** : ateliers découpe/maturation, communication et commercialisation
- **Mélanges céréaliers** : unité de transformation mobile pour les céréales, commercialisation
- **Truffe** : commercialisation, sensibilisation producteurs, truffières expérimentales
- **Miscanthus** : ressource énergétique
- **Bois** : développement ASLGF, formation bûcherons, 2<sup>e</sup> transformation, commercialisation feuillus
- **Lauzes** : formation, chantier écoles en partenariat avec CCIC
- Filière **Agro-industrielle**
  - Label/**Marque de territoire** sur les produits : Cahier des charges sur la production

Dépenses : Etude (marché, faisabilité, opportunité), conception maitrise d'œuvre, supports communication, prestations, animation, formation, expérimentations pratiques

Bénéficiaires : Collectivités, Associations loi 1901, groupement ou syndicats

Lien avec la démarche IMPL Economie de proximité

1- Développement des actions CCI « **Mon achat crée mon emploi** » et « **Mon Entreprise crée de la valeur ajoutée** » et déclinaison adaptée au territoire. Promotion d'une économie circulaire et endogène

Actions envisagées :

- « Marque territoriale » (cahier des charges/charte),
- Référencement de fournisseurs locaux (dématérialisé)
- Plan de communication (dépliants, affiches, goodies, salons, journal d'info...)
- Site e-commerce global (commerce, artisanat, terroirs...) déclinaison du site vitrine
- 1 application smartphone / carte fidélité collective (dématérialisée)
- Kit accueil nouveaux arrivants
- Animation

2- Soutien aux **projets dormants** pour accompagner les entreprises du territoire (artisanat, commerce, industrie) :

Actions envisagées :

- Accompagnement/Ingénierie/Etude : Recherche et Développement, certification qualité, nouveaux produits, nouveaux process, nouveaux marchés...

Ex : accompagnement des certifications qualité PME 5-250 salariés 50% de 10 000 €

- Etude des besoins du territoire au regard de l'économie circulaire
- Création d'un « fab lab » (ex. Maurienne)
- En complément de la démarche de mécénat de compétence ALIZE

**3- Filières de produits / Paniers de biens : filière Truffe, Artisanat d'art, Lauze, Santé (Silver Economy)**

Actions envisagées :

- Soutien à la commercialisation des produits/ de la filière
- Etude de faisabilité
- Communication et valorisation des produits
- Conception de paniers par les artisans d'art
- Formation/chantiers écoles

Lien fort entre SLDT (validation de principe en copil le 18/01/16) et LEADER

5 axes SLDT :

- **Marketing** : bloc marque, plan de communication
- Aménagement de **l'offre** autour du concept « campagne animée » : qualifier les sites, les itinéraires, animer le patrimoine
- Stratégie d'**accueil** : signalisation...
- **Commercialisation** : pass, guichet unique
- **Animation** : ingénierie

2 sous-actions LEADER

- **1- Marketing, commercialisation, accueil, animation (axe 1-3-4-5)**

Dépenses : Etude, conception maîtrise d'œuvre, supports communication, site internet, animation, formation

Bénéficiaires : EPCI ou Associations loi 1901

Subvention LEADER 178 500 €. Taux 25%

○ **2- Qualifier l'offre, les itinéraires de découverte et animer le patrimoine (axe 2)**

3 volets :

- . Qualifier les sites de visite (scénographie, tourisme adapté, innovation...)
- . Qualifier les itinéraires de découverte (lien ViaRhôna, CFEL, boucles secondaires, PDIPR)
- . Accompagner le développement d'événementiels et d'animations du patrimoine

Dépenses : Signalétique, Travaux, équipements, communication, prestations animations

Bénéficiaires : Communes, associations loi 1901, entreprises

Subvention LEADER 130 000 à 200 000 €. Taux 25%

\*\*\*\*\*

## 2- Proposition de grille de sélection

Il est proposé une grille de sélection commune à toutes les fiches actions.

6 critères ont été identifiés. Une question permet de noter les projets de 0 à 3, soit une note maximale de 18. Les projets seront sélectionnés à condition d'avoir la moyenne soit 9/18.

Critères de sélection	Questions correspondantes
Lien à la priorité ciblée	Le projet contribue-t-il à faire de BRD un territoire de haute qualité rurale dans l'aire métropolitaine ? Valorisation des ressources, création d'emploi et de services, image de marque, promotion adaptée, création de VA endogène
Transversalité thématique	Le projet répond-il à plusieurs enjeux identifiés dans LEADER ? 1. Un territoire porteur d'une identité partagée 2. Une économie locale basée sur la proximité et la valorisation des ressources territoriales 3. Une filière économique touristique structurée 4. Des secteurs économiques aux pratiques environnementales renouvelées
Transversalité géographique	Quelle est l'échelle territoriale concernée ?
Mise en réseau/ Fédération des acteurs	Le projet présente-t-il un potentiel de mise en réseau des acteurs ou de création de réseaux ?
Pratiques innovantes	Le projet est-il novateur dans le site, la ressource, le partenariat, le public cible, la pratique de gestion, de valorisation ou de sensibilisation
Degré de faisabilité	A quelle échéance et avec quel degré de complexité le projet pourrait-il être concrétisé ?

Le comité de programmation s'interroge sur l'opportunité de mettre des coefficients aux critères, une note éliminatoire. Le critère 6 sera reformulé.

Cette grille sera testée par les 4 groupes de travail et sera représentée au prochain comité de programmation.

\*\*\*\*\*

### 3- Proposition de règlement intérieur LEADER

André MANSIAUX présente une 1<sup>ère</sup> version du règlement intérieur. Ce document doit être inclu dans la convention.

Clauses minimales à inclure (modèle fourni par la Région) :

#### 1- Répartition des missions et responsabilités (art. 1 à 5)

- ✓ Répartition des missions entre GAL, Comité de programmation, Président et Equipe technique
- ✓ Comité de programmation est l'organe décisionnel sauf pour les points suivants (proposition du CoPro et validation du GAL) :
  - définition des modalités de sélection
  - propositions de modification de la maquette financière

#### 2- Comité de programmation (art. 6 à 11)

- ✓ Se réunit tous les trimestres + réunion annuelle du GAL pour présentation du rapport d'activité
- ✓ Besoin d'un double quorum (50 % des membres + 50 % du collège privé)
- ✓ Type de décisions lors de l'examen des projets :
  - favorable
  - ajourné
  - refusé

#### 3- Rôle du comité restreint

Composition : 4 binômes référents élu-privé + Equipe technique

Rôle :

- préparation des réunions du Comité de programmation
- classification des projets suivant grille de sélection
- recommandations au Comité de programmation

#### 4- Modalités de sélection des projets (art.12)

- ✓ Décision CoPro de lancer ou pas appel à projet / à candidature
- ✓ Aide de l'Equipe technique au porteur de projet potentiel pour établissement d'un pré-projet
- ✓ Audition du porteur de projet par le bureau restreint
- ✓ Recommandation du bureau restreint au CoPro
- ✓ Décision du CoPro et notification

\*\*\*\*\*

### Questions diverses

- **Date** du prochain comité de programmation LEADER : **lundi 4 avril 2016 à 17h00 à Villemoirieu** (CC Isle Crémieu).